

Séance du mardi 03 mars 2026

Délibération n° 2026- 16

Nombre de membres :

En exercice : 18
Présents : 15
Pouvoirs : 2
Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 février 2026

Date d'affichage électronique de la convocation : 19 février 2026

Secrétaire de Séance : Bertrand GAULÉ

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Bertrand GAULÉ - Laurence PAGNON – Franck BAULAN - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT - Serge FERRANDEZ - Elisabeth SAGE - Yoann TRICAULT - Magalie NEVEU - David OHANNESSIAN - Caroline VITAL - Thomas RIGAUD – Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Vincent BRUN a donné pouvoir à Caroline VITAL - Charlotte PIERRAT a donné pouvoir à Thomas RIGAUD

Absent (s): Marylène CELLIER

FINANCES – Présentation et vote des subventions allouées aux associations pour l'année 2026

Madame Laurence PAGNON, adjointe en charge de la commission « Vie Associative et Culturelle », présente à l'assemblée les différentes subventions sollicitées par les associations. Ces demandes ont fait l'objet d'une étude lors de la réunion à laquelle assistaient les commissions « Vie Associative » et « Finances ».

Trois grands axes ont été définis :

1. Donner la priorité aux activités destinées aux jeunes,
2. Dynamiser la vie associative,
3. Apporter une aide aux projets innovants,

Les demandes de subventions des associations ont été réparties en plusieurs catégories :

- ✓ **Associations situées à Sainte Consoorce :**
Cette classification concerne les associations relevant des domaines : culturel, social, socio culturel, festif et sportif.
- ✓ **Associations à caractère intercommunal**
- ✓ **Associations d'Intérêt Communal**
- ✓ **Autres associations à caractère sportif, éducatif, humanitaire**
- ✓ **Associations diverses, autres**

Il est proposé à l'Assemblée de subventionner les associations comme présenté ci-après

Nom de l'association	Subventions accordées 2025 (vote CM du 11 mars)	Demandes des associations 2026	Subventions accordées 2026 (vote CM 3 mars 2026)
Musikal'Ouest	4 000	3 000	4 000
ACOPoterie FUSING	300	400	300
ALCREA (atelier créatifs)	200	200	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	250	250	250
Soleil d'Automne	500	500	500
ASCC section Danse	0	700	500
section Tennis table	0	1 000	1 000
amicale des classes	0	0	0
comité de jumelage	0	300	300
CLASSE EN 6	500	500	500
Comité d'Animation	5 500	4 000	4 000
Société de chasse Marcy/ste consorce	100	150	150
STE Consorce BMX TEAM	500	2 000	500
STE Consorce BMX TEAM			500
Place aux emplois	400	400	400
MFR STE CONSORCE	110	110	110
FNACA(anciens combattants de Marcy)			
Association du Personnel	500	500	500
Amis du patrimoine	600	600	600
Paroisse	0	0	0
Araire	200	200	200
Val lyonnaise	200	200	200
APE	2 877	3 000	3 000
Voyage MFR	1 000	1 000	1 000
Classe verte CM2	0	4 221	4 221
Asso sportives externes (17 euros par jeune)	800	800	800
total	18 537	24 031	23 731

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :
Monsieur Pascal DIDELET ne prend pas part au vote
Votants : 16 – suffrages exprimés : 16 - Abstention : 0 - Pour : 16 – Contre : 0 - UNANIMITE

- Approuve et attribue aux associations de la commune les subventions comme indiqué sur le tableau établi par la commission « Vie Associative et Culturelle »

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*